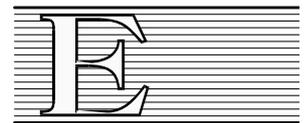




NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/26/12  
24 février 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Conférence des ministres africains des finances,  
de la planification et du développement économique/Quarantième  
session de la Commission

*Vingt-sixième réunion du Comité d'experts*

Addis-Abeba  
29 mars – 1<sup>er</sup> avril 2007

**Projet de programme de travail et de priorités de la CEA pour la période  
biennale 2008–2009**



## Table des matières

	<b>Page</b>
Résumé .....	ii
A. Vue d'ensemble.....	1
B. Programme de travail .....	5
Sous-programme 1: Commerce, finance et développement économique.....	5
Sous-programme 2: Sécurité alimentaire et développement durable.....	9
Sous-programme 3: Gouvernance et administration publique.....	11
Sous-programme 4 : Information, science et technologie au service du développement ..	14
Sous-programme 5: Coopération économique et intégration régionale.....	17
Sous-programme 6: Parité et participation des femmes au développement.....	19
Sous-programme 7: Activités sous-régionales pour le développement .....	21
Composante 1: Activités sous-régionales en Afrique du Nord.....	21
Composante 2: Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest .....	25
Composante 3: Activités sous-régionales en Afrique centrale.....	29
Composante 4: Activités sous-régionales en Afrique de l'Est .....	33
Composante 5: Activités sous-régionales en Afrique australe.....	37
Sous-programme 8: Planification et administration du développement .....	41
Sous-programme 9: Statistique .....	43
Sous-programme 10: Développement social.....	46

## Résumé analytique

Le projet de programme de travail et de priorités pour l'exercice biennal 2008-2009 a pour objectif général d'aider les pays africains à formuler et à mettre en oeuvre des politiques et programmes qui conduiront à une croissance économique et un développement social durables, l'accent étant mis en particulier sur la réduction de la pauvreté, conformément au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et aux objectifs internationalement convenus, notamment ceux inscrits dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des autres grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux.

Le programme s'appuie sur les résultats du repositionnement de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), approuvé par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique tenue en mai 2006 à Ouagadougou, sur le Plan-programme biennal, 2008-2009 approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies, sur le Rapport du Secrétaire général intitulé *Renforcement du rôle des bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique*, ainsi que sur le *Plan d'activités de la CEA 2007 – 2009*.

Pour réduire la forte incidence de la pauvreté en Afrique, il faut que les pays de la région conçoivent des stratégies viables et propres à promouvoir une croissance équitable, et intègrent leurs économies afin de surmonter les obstacles liés à la fragmentation. Si la mondialisation comporte des risques pour les pays africains, elle présente aussi des avantages pour eux, en particulier dans le domaine du commerce et de l'investissement. Pour relever ces défis, il est indispensable de disposer d'institutions et de mécanismes de gouvernance solides.

Pour ce faire, le projet de programme de travail et de priorités biennal s'articule autour de deux thèmes -Promouvoir l'intégration régionale, aider à satisfaire les besoins spéciaux de l'Afrique et à faire face aux défis mondiaux qui se posent au continent et des activités réparties entre les 10 sous-programmes suivants: Commerce, finance et développement économique; Sécurité alimentaire et développement durable; Gouvernance et administration publique; Information, science et technologie au service du développement; Coopération économique et intégration régionale; Parité entre et participation des femmes au développement; Activités sous-régionales pour le développement, (composante 1: Activités sous-régionales en Afrique du Nord, composante 2: Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest, composante 3: Activités sous-régionales en Afrique centrale, composante 4: Activités sous-régionales en Afrique de l'Est, composante 5: Activités sous-régionales en Afrique australe); Planification et administration du développement, statistique; Développement social.

Les activités proposées pour cette période biennale se fondent sur les demandes formulées par les États membres, l'Union africaine (UA) et les principales communautés économiques régionales dans diverses instances, et tiennent compte des avantages comparatifs de la CEA. La Commission mettra ces avantages au service du programme, par un usage stratégique de partenariats consolidés pour mobiliser des ressources, assurer la cohérence des actions, créer des synergies et éviter les doubles emplois. À cette fin, la CEA continuera de s'appuyer sur les partenariats actuels avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les organisations de la société civile africaine et du secteur privé. En outre, les bureaux sous-régionaux renforcés seront des partenaires privilégiés des communautés économiques régionales, avec lesquelles seront signés des accords de partenariat concernant des programmes pluriannuels.

La Conférence des ministres de 2007 est invitée à examiner et à approuver le projet de programme de travail et de priorités. Le projet de programme biennal et le résumé des observations et amendements issus de la Conférence des ministres seront soumis au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) en juin 2007, lors de l'examen par celui-ci du projet de budget-programme de l'ensemble du Secrétariat de l'ONU pour l'exercice 2008-2009, que présentera le Secrétaire général.

## A. Vue d'ensemble

Le programme de travail décrit ci-dessous repose sur le programme 14, intitulé «Développement économique et social en Afrique», du plan-programme biennal pour la période 2008-2009. Il relève de la responsabilité de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Le programme a pour objectif général d'aider les pays africains à formuler et à mettre en œuvre des politiques et programmes qui conduiront à une croissance économique et un développement social durables, l'accent étant mis en particulier sur la réduction de la pauvreté, conformément au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux objectifs internationalement convenus, notamment ceux inscrits dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des autres grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux depuis 1992.

Le mandat relatif au programme découle de la résolution 671 A (XXV) du Conseil économique et social créant la Commission économique pour l'Afrique. Il a été précisé davantage dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que dans les résolutions 718 (XXVI), 726 (XXVII), 779 (XXIX) et 809 (XXXI) de la CEA. D'autres mandats découlent du NEPAD et des documents finaux et décisions de conférences mondiales, dont le Document final du Sommet mondial de 2005.

Au début de 2006, le nouveau Secrétaire exécutif de la CEA a examiné les orientations stratégiques, les programmes, la structure organisationnelle et les processus de gestion et d'administration de la Commission, en vue de repositionner celle-ci afin qu'elle réponde mieux aux nouveaux défis qui se posent à l'Afrique. Le principal résultat de l'examen a été soumis à l'appréciation de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, lors de sa session annuelle de mai 2006. La Conférence, par sa résolution 844 (XXXIX), a approuvé sans réserve les nouvelles propositions de repositionnement de la Commission. En outre, le Sommet de l'Union africaine tenu à Banjul les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006 a, dans sa décision [*Assembly/ AU/Dec.14 (VII)*], salué l'engagement du Secrétaire exécutif de renforcer la CEA et de la repositionner afin qu'elle réponde mieux aux défis de développement qui se posent à l'Afrique. Il a également réaffirmé le rôle de la Commission en tant qu'institution clef indispensable des Nations Unies en Afrique, chargée d'appuyer et de faciliter le travail de l'Union africaine et des communautés économiques régionales. Le Sommet a, en particulier, appelé au renforcement du partenariat entre la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement (BAD)

Parmi les principaux défis précités figure la forte prévalence de la pauvreté en Afrique. Dans nombre de pays, le processus de développement socioéconomique a été désorganisé par de violents conflits. La région, qui compte la plus grande proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, est le seul continent qui ne soit pas en voie d'atteindre l'Objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire, à savoir réduire de moitié la pauvreté d'ici à l'an 2015. Aussi, pour réduire la prévalence de la pauvreté, les pays africains doivent-ils mettre en place des stratégies viables pour promouvoir une croissance équitable et intégrer leurs économies pour surmonter les entraves liées à leur fragmentation. Si la mondialisation présente des risques pour les pays africains, elle présente aussi des avantages pour eux, en particulier dans le domaine du commerce et de l'investissement. Pour relever ces défis, il est indispensable de disposer d'institutions et de mécanismes de gouvernance solides.

Sa double qualité d'organe régional de l'ONU en Afrique et d'élément du paysage institutionnel régional confère à la CEA des avantages comparatifs uniques, qui lui permettent d'aider considérablement les États membres à relever tous ces défis. La Commission tire sa force du fait qu'elle est le seul organisme de l'ONU chargé de mobiliser des ressources à l'échelon régional et sous-régional pour les mettre au service des priorités de l'Afrique. Cela est d'autant plus important que l'optique de l'UA et celle du NEPAD sont avant tout régionales et sous-régionales. Cet avantage comparatif se traduit aussi par le rôle moteur que joue la Commission dans la coordination de l'appui interinstitutionnel au NEPAD.

Le mandat de la CEA rejoint et complète ceux des deux autres organisations continentales, l'UA et la BAD. En Afrique, on considère en général que l'UA définit le cadre politique, que la CEA sert d'organe technique et que la BAD apporte le financement et l'appui financier. On renforcera davantage la coopération entre ces trois organisations, en harmonisant leurs mécanismes institutionnels et en relançant leur secrétariat conjoint pour promouvoir la programmation commune des activités. Il convient également de renforcer le rôle des bureaux sous-régionaux, en faisant de ces derniers les partenaires privilégiés des communautés économiques régionales, avec lesquelles seront signés des accords de partenariat concernant des programmes pluriannuels.

Pour la période 2008-2009, l'objectif général de la CEA repositionnée sera de mettre son avantage comparatif au service des efforts du continent pour relever les défis actuels et pour réaliser une croissance et un développement durable. Le nouveau programme comportera deux axes :

- a) Promouvoir l'intégration régionale pour appuyer la vision et les priorités de l'Union africaine. Les pays africains ont fermement exprimé leur désir de s'intégrer plus étroitement, ce qui leur permettra, entre autres avantages, de réaliser des économies d'échelle, de réduire les coûts des transactions et de mieux relier leurs infrastructures. La CEA s'attachera donc à mener des études et des analyses politiques sur les questions d'intégration régionale, à renforcer les capacités et à fournir une assistance technique aux institutions qui conduisent le processus d'intégration régionale, tout en travaillant sur un ensemble clair d'activités et d'initiatives transfrontalières.
- b) Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique et relever les nouveaux défis mondiaux. L'on s'accorde à reconnaître que l'Afrique a des besoins spécifiques : elle doit notamment attirer des ressources financières pour le développement, obtenir un allègement de la dette, exploiter les possibilités d'échanges, ajouter de la valeur à la production, combattre le VIH/sida et former ses populations. Ces besoins revêtent une signification particulière, eu égard aux mutations rapides de l'environnement international. Le programme de l'UA/NEPAD définit un cadre pour relever les défis posés au continent en matière de développement, et l'Assemblée générale a réaffirmé, dans le Document final du Sommet mondial de 2005, qu'il était important d'apporter un soutien cohérent aux programmes conçus par les dirigeants africains dans le cadre du NEPAD.

Les deux axes du travail de la CEA seront organisés en 10 sous-programmes réaménagés de façon à éviter le double emploi, à promouvoir la complémentarité, à éliminer les incohérences et à mettre l'accent nécessaire sur les secteurs clefs. Les sous-programmes portent sur les thèmes suivants: Commerce, finance et développement économique; Sécurité alimentaire et développement durable; Gouvernance et administration publique; Information,

science et technologie au service du développement; Coopération économique et intégration régionale; Parité et participation des femmes au développement; Développement social; Activités sous-régionales pour le développement; Statistique; Planification et administration du développement.

Les orientations du programme seront sous-tendues par l'engagement de faire de la CEA une organisation fondée sur le savoir, à la pointe de la réflexion sur le développement dans la région et qui amène un réseau de chercheurs, de praticiens et de décideurs engagés dans la production, le partage et la diffusion des connaissances. L'initiative concernant la gestion des connaissances facilitera les synergies entre les sous-programmes, favorisera une amélioration continue des résultats et des normes de service et, partant, influera positivement sur les politiques adoptées par les États membres et les communautés économiques régionales.

La CEA repositionnée s'efforcera d'obtenir des résultats concrets en s'appuyant sur des indicateurs de résultats clairs et mesurables. Elle visera en particulier à faire des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la pauvreté et l'égalité entre les sexes, renforcer l'intégration régionale, promouvoir des secteurs productifs notamment par l'accroissement de valeur ajoutée, renforcer l'intégration dans l'économie mondiale et améliorer les politiques macroéconomiques et la gouvernance économique.

La CEA continuera de soutenir la poursuite de résultats intersectoriels tout au long de son programme de travail, notamment en intégrant davantage la parité dans les sous-programmes et en appuyant les mesures axées sur la bonne gouvernance, en favorisant un développement notable dans les situations postconflituelles et en adoptant une démarche du développement plus axée sur les droits de l'homme. Dans sa résolution 60/235, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante et unième session un plan d'action complet pour le renforcement des bureaux sous-régionaux, fondé sur les recommandations du Bureau des services de contrôle interne. Suite à cette résolution, le sous-programme 7, intitulé «Activités sous-régionales de développement», est désormais structuré autour de cinq composantes différentes.

La CEA obtiendra les résultats escomptés en améliorant la qualité de ses services dans les domaines suivants: Production, partage et mise en réseau des connaissances; Plaidoyer et recherche de consensus et, enfin, services consultatifs et coopération technique. À cet effet, la Commission continuera de mener des études et des analyses politiques destinées à favoriser, dans la région, la prise de décisions et la formulation de politiques en connaissance de cause, et d'appuyer la recherche de consensus sur les principales initiatives internationales. Elle utilisera les services consultatifs qu'elle fournira, à la demande, pour contribuer à renforcer les capacités régionales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de développement. La Commission veillera à offrir des produits de haute qualité en intégrant le contrôle de qualité dans la prestation de ses services. Ce contrôle permettra d'assurer la pertinence des services, la capacité d'ajustement aux besoins des clients, ainsi que l'obligation de rendre compte et le respect des processus et normes stipulés.

La Commission mettra ses avantages au service du programme, par l'usage stratégique de ses partenariats pour mobiliser des ressources, assurer la cohérence des actions, créer des synergies et éviter les doubles emplois. À cette fin, elle continuera de s'appuyer sur les partenariats existants avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement, les organisations de la société civile africaine et du secteur privé. Parallèlement, les partenariats bilatéraux ayant appuyé le travail de la CEA seront activement mis à contribution pour lever des

ressources, échanger des données d'expérience et fournir des services conjoints. En plus du partenariat actuel avec les pays développés, la CEA contribuera à la coopération Sud-Sud, en élargissant ses partenariats dynamiques à d'autres régions en développement.

La coordination et la collaboration entre les organismes des Nations Unies travaillant en Afrique seront renforcées grâce aux réunions consultatives régionales de ces organismes, que la CEA convoquera en appui aux priorités du NEPAD. La CEA continuera de participer au travail du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui est le principal moteur de la cohérence des politiques et des opérations entrant dans le cadre du Document final du Sommet mondial. La Commission collaborera également, à cet égard, avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement, au renforcement des liens entre les activités normatives et opérationnelles du système des Nations Unies.

Le nombre total des produits proposés pour l'exercice biennal (2008-2009) a légèrement augmenté, passant des 414, prévus pour l'exercice biennal 2006-2007, à 483, soit une augmentation de 16%. De fait, malgré les deux sous-programmes supplémentaires destinés à améliorer la capacité de développement statistique et à faire face aux problèmes de développement social en Afrique, le nombre de produits/activités que doivent réaliser les divisions organiques n'a que légèrement augmenté: il est de 227 produits proposés pour l'exercice biennal 2008-2009, contre 192 pour l'exercice biennal 2006-2007. Cette augmentation de 16% du total des produits doit, par conséquent, être perçue sous l'angle des efforts que la CEA déploie pour confier à ses bureaux sous-régionaux un grand nombre d'activités opérationnelles dans l'exécution du programme de travail de la Commission.

Tous les produits ayant un impact marginal ont été soit interrompus soit remplacés par d'autres qui répondent directement aux besoins spéciaux de la Commission et aux nouveaux défis mondiaux. Les activités proposées pour l'exercice biennal reposent sur les demandes formulées dans diverses instances par les États membres, l'Union africaine et les principales communautés économiques régionales, ainsi que sur les avantages comparatifs de la CEA.

Le détail des principales réalisations escomptées du programme, des indicateurs de réalisation pour l'exercice biennal 2008-2009 et des ressources nécessaires figure au programme de travail et sous la rubrique direction exécutive et administration. Le cadre général des réalisations attendues et des indicateurs de réalisation est indiqué dans le tableau ci-dessous.

### **Cadre des réalisations escomptées et indicateurs de réalisation par composante**

<b>Composante</b>	<b>Nombre de réalisations escomptées</b>	<b>Nombre d'indicateurs de réalisation</b>
Direction exécutive et administration		
Sous-programmes		
1. Commerce, finance et développement économique	5	7
2. Sécurité alimentaire et développement durable	4	4
3. Gouvernance et administration publique	1	1
4. Information, science et technologie au service du développement	3	3
5. Coopération économique et intégration régionale	3	4

6. Parité et participation des femmes au développement	2	2
7. Activités sous-régionales pour le développement	2	2
Composante 1: Activités sous-régionales en Afrique du Nord	3	6
Composante 2: Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	3	6
Composante 3: Activités sous-régionales en Afrique centrale	3	6
Composante 4: Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	3	6
Composante 5: Activités sous-régionales en Afrique australe	3	5
8. Planification et administration du développement.	1	1
9. Statistique	2	2
10. Développement social	2	3
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>60</b>

## B. Programme de travail

### Sous-programme 1: Commerce, finance et développement économique

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 1 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent de la Division du commerce, de la finance et du développement économique.

**Objectif:** Contribuer à assurer une croissance économique accrue et durable au moyen d'analyses macroéconomiques et sectorielles plus poussées, du commerce international et d'un financement accru.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Capacité accrue des États membres en matière d'élaboration, d'exécution et de supervision de politiques macroéconomiques solides et de meilleurs cadres institutionnels à des fins de développement durable conformément aux priorités du NEPAD.	a) Accroissement du nombre de pays ayant adopté des politiques et des stratégies favorisant la croissance  <i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 10 Estimation pour 2006-2007: 15 Objectif pour 2008-2009: 20
b) Amélioration de la capacité des États africains de participer efficacement aux négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales.	b) Accroissement du nombre de pays africains qui adoptent des positions en connaissance de cause à propos des questions touchant aux échanges commerciaux, ainsi qu'aux négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce et à celles relatives aux accords de partenariat économique.

	<p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 4 Estimation pour 2006-2007: 6 Objectif pour 2008-2009: 8</p>
<p>c) Renforcement de la capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes en matière de commerce et de financement du développement en vue de promouvoir la compétitivité à l'échelle internationale.</p>	<p>c) Accroissement du nombre de responsables (parties prenantes) bénéficiant des activités de la CEA qui déclarent pouvoir exploiter ou avoir exploité des connaissances et des compétences dispensées par la CEA pour élaborer et appliquer des politiques et programmes dans le domaine du commerce et des finances.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 60 Estimation pour 2006-2007: 100 Objectif pour 2008-2009: 150</p>
<p>d) Renforcement de la capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes propres à créer un environnement susceptible d'accroître la compétitivité internationale des secteurs industriels et des autres secteurs productifs de l'Afrique, afin que les États membres puissent bénéficier de la mondialisation.</p>	<p>d) Nombre de pays bénéficiant des activités de la CEA qui déclarent pouvoir exploiter ou avoir exploité des connaissances et des compétences acquises avec le concours de la Division du commerce, de la finance et du développement économique de la CEA.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 0 Estimation pour 2006-2007: 2 Objectif pour 2008-2009: 5</p>

### **Facteurs externes**

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: i) Les États membres et les décideurs nationaux apportent leur appui aux efforts de la Commission et coopèrent pleinement à l'intégration de politiques et de stratégies de lutte contre la pauvreté dans les politiques économiques et sociales nationales; ii) Les partenaires de développement honorent les engagements qu'ils ont pris, par exemple dans le cadre du Plan d'action du G-8, du Consensus de Monterrey et de la Déclaration du Millénaire, de renforcer la responsabilité mutuelle; et iii) L'environnement macroéconomique et politique mondial ne se détériore pas.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'experts (budget ordinaire):
  - i) Documentation à l'intention des organes délibérants: deux rapports à la Conférence des ministres sur l'évolution de la situation économique et sociale en Afrique (un en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes: Renforcer la participation de l'Afrique au processus de négociation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (2009); Tirer parti des accords de partenariat économique (2008); Financement du développement et politiques budgétaires dans les pays africains (2009); Politiques macroéconomiques, capacités de production et croissance en Afrique (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications en série: Rapport économique sur l'Afrique (un en 2008 et un autre en 2009);
  - ii) Six publications isolées: L'évolution de la situation à l'OMC et son impact éventuel sur les pays africains (2009); Les Accords de partenariat économique: défis et possibilités (2008); Le financement du développement et les politiques budgétaires dans les pays africains (2009); Les politiques macroéconomiques, les capacités de production et la croissance en Afrique (2008); Un modèle économique tenant compte des OMD applicable à un groupe de pays africains (2008); Problèmes qui affectent les PMA africains (2008);
  - iii) Supports techniques: Documents de travail destinés à la World Economic Situation and Prospects), (un en 2008 et un autre en 2009);
  - iv) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Prévisions des principaux pays africains relatives au projet LINK (une en 2008 et une autre en 2009);
  - v) Appui fonctionnel à la Conférence conjointe Union africaine/CEA/ONUDI des Ministres africains de l'industrie (CAMI) (2008);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)
  - i) Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques): deux colloques de trois jours à l'intention de 50 cadres, par colloque, sur la Conférence annuelle conjointe Banque africaine de développement/CEA des économistes africains (un en 2008 et un autre en 2009);
  - ii) Bourses: Cinq universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer les capacités en matière de développement, d'analyse des politiques, de commerce international et de financement du développement;

- iii) Projets opérationnels sur: Le renforcement des capacités des États membres et des CER en vue d'augmenter la part de l'Afrique dans les échanges commerciaux internationaux (par le Centre africain pour les politiques commerciales), le renforcement des capacités des États membres en vue de la convergence des politiques macroéconomiques, la consolidation ou la création dans les États membres et les CER de services de renforcement des capacités techniques en vue de l'analyse des politiques économiques.

## Sous-programme 2: Sécurité alimentaire et développement durable

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 2 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable.

**Objectif:** Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et d'exécuter des politiques, des stratégies et des programmes tenant compte des synergies entre l'agriculture et l'environnement aux fins de promouvoir le développement durable en Afrique.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Amélioration des capacités nationales d'élaboration et d'exécution de politiques tenant compte des interdépendances entre l'agriculture et l'environnement, à mettre en œuvre dans le cadre de plans et de stratégies de développement durable et d'autres plans et stratégies nationaux en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable.	<p>a) Accroissement du nombre d'États membres ayant des plans et des stratégies nationaux de développement durable et d'autres plans et stratégies, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, qui tiennent compte des interdépendances entre l'agriculture et l'environnement</p> <p><i>Mesure de la performance</i>            2004-2005: 15            Estimation pour 2006-2007: 20            Objectif pour 2008-2009: 30</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les États membres et les communautés économiques régionales participent effectivement aux efforts que déploie la Commission pour augmenter la capacité institutionnelle et humaine de conception et de mise en œuvre intégrée des politiques, stratégies et programmes en vue de parvenir à la sécurité alimentaire et au développement durable; b) Les États membres demeurent attachés aux priorités et aux principes fondamentaux du NEPAD ainsi qu'aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les documents issus des grandes conférences des Nations Unies ainsi que dans les accords internationaux sur la sécurité alimentaire et le développement durable.

### Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable tenant lieu de réunion d'application régionale au niveau africain (2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Trois rapports adressés au Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable sur la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en

Afrique (2009), la situation de la sécurité alimentaire en Afrique (2009), le suivi de la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable (2009);

- iii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts sur le suivi et l'évaluation des progrès accomplis en matière de développement durable en Afrique (2009), la promotion de l'agro-industrie et le développement des agro-industries dans les pays africains (2008);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):

- i) Publications en série: Rapport sur le développement durable en Afrique (2009);
- ii) Quatre publications isolées: Recueil de bonnes pratiques concernant la révolution verte en Afrique (2008), les partenariats public - privé dans les industries agricoles et le secteur agro-industriel (2008), la situation des établissements humains en Afrique (2009), les interdépendances entre les échanges commerciaux et l'environnement: questions prioritaires pour l'Afrique (2009).
- iii) Manifestation spéciale: Réunion de haut niveau sur les partenariats public-privé dans l'industrie agricole et le secteur agro-industriel;
- iv) Supports techniques: Base de données sur les marchés agricoles en Afrique (2009);

c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):

- i) Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques): Un séminaire de cinq jours sur la comptabilité de l'environnement à l'intention de 60 cadres et décideurs (2008) et un atelier de cinq jours sur les cadres institutionnels et stratégiques en vue du développement durable à l'intention de 60 cadres et décideurs (2009);
- ii) Projets opérationnels: Encourager le développement de biocarburants en vue du développement durable en Afrique; Programmes sur le climat et le développement en Afrique; Renforcement des capacités pour appuyer la politique foncière et les réformes administratives afin d'accroître la productivité et de parvenir à la paix et à la sécurité, grâce notamment à la création d'un mécanisme virtuel africain de politique et de gestion foncière fondé sur l'Internet.

### Sous-programme 3: Gouvernance et administration publique

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 3 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent de la Division de la gouvernance et de l'administration publique.

**Objectif:** Favoriser les pratiques de bonne gouvernance au bénéfice de tous les secteurs de la société, notamment la fonction publique, le secteur public, le développement du secteur privé et la société civile, et appuyer le processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Réalizations escomptées	Indicateurs de réalisation
<p>a) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles en matière de gouvernance démocratique, de droits de l'homme et de consolidation de la paix pour permettre aux États africains de réaliser les objectifs et d'honorer les engagements régionaux et internationaux, notamment ceux qui sont énoncés dans le NEPAD, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et les objectifs de la Déclaration du Millénaire</p>	<p>a) Augmentation du nombre de pays et de communautés économiques régionales qui appliquent des pratiques et des politiques exemplaires en matière de gouvernance démocratique, de droits de l'homme et de reconstruction après les conflits, ainsi que des cadres de développement dans le contexte du Mécanisme d'évaluation intra-africaine</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005:3 Estimation pour 2006-2007: 5 Objectif pour 2008-2009: 10</p>
<p>b) Renforcement de la capacité des pays africains d'améliorer les résultats et de promouvoir le sens des responsabilités, le sentiment d'appropriation, l'obligation redditionnelle et la transparence dans la fonction publique et les organismes publics</p>	<p>b) Augmentation du nombre de pays qui mettent en place des procédures, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes dans le secteur public en vue d'améliorer les résultats et la transparence, de sorte à assurer l'établissement de rapports réguliers sur les ressources publiques et une meilleure utilisation de celles-ci.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005:5 Estimation pour 2006-2007: 8 Objectif pour 2008-2009: 12</p>
<p>c) Renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé, et la société civile, dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement, ainsi que pour la prestation de services</p>	<p>c) Augmentation du nombre de pays qui adoptent une approche participative du développement dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre des politiques</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005:4 Estimation pour 2006-2007: 8 Objectif pour 2008-2009: 12</p>

## Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les gouvernements soient disposés à poursuivre résolument les réformes institutionnelles et de politique, et à dialoguer avec d'autres groupes de parties concernées par la gouvernance en ce qui concerne leur rôle et leur participation aux processus démocratiques, économiques, de gouvernance d'entreprise et de développement national; b) Les États membres s'engagent à mieux faire comprendre la nécessité de mesurer et d'évaluer la gouvernance, d'avoir un secteur public transparent et responsable, et à mettre en place des procédures, codes, repères et indicateurs afin de vérifier l'obligation redditionnelle des fonctionnaires et de rendre compte de l'usage des ressources publiques; c) Les gouvernements acceptent volontiers de se soumettre au Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la première session du Comité de la gouvernance et de la participation populaire (2008);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Deux rapports au Comité de la gouvernance et de la participation populaire sur: i) La gouvernance et la lutte contre la corruption et ii) Le développement du secteur privé en Afrique (2008);
  - iii) Trois réunions du groupe spécial d'experts sur l'impact des commissions de lutte contre la corruption (2008), les innovations et les meilleures pratiques dans la réforme du secteur public (2009), les possibilités d'échanges et le développement du secteur privé (2009).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications en série: Troisième Rapport sur la gouvernance en Afrique (2009), rapport sur l'examen mutuel de l'efficacité des programmes de développement (2009).
  - ii) Cinq publications isolées: Évaluation de l'efficacité et de l'impact des commissions de lutte contre la corruption (2008); Innovations dans les réformes du secteur public: meilleures pratiques (2009); Renforcement des capacités permettant aux PME en Afrique de tirer profit des possibilités offertes par le commerce international (2009); Encourager les possibilités d'investissement et le développement du secteur privé en Afrique (2008); Analyse comparative des pays qui s'engagent dans le processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine;
  - iii) Expositions, visites guidées, conférences: Deux visites guidées en vue d'améliorer chez les chefs d'entreprises africains la capacité de conception et d'exploitation des débouchés commerciaux à l'échelle internationale (une en 2008, une autre en 2009);

- iv) Brochures, livrets, fiches, affiches et dossiers d'information: Profils de pays sur la gouvernance;
  - v) Manifestation spéciale: Forum sur la promotion des possibilités d'investissement et sur le développement du secteur privé en Afrique (2009);
  - vi) Supports techniques: Matériel de promotion sur les meilleures pratiques de la société civile;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
- i) Formation de groupe (séminaires ateliers et colloques): Un atelier de formation de trois jours à l'intention d'une vingtaine de cadres sur le renforcement des capacités en vue d'appuyer le développement des PME en Afrique (2008); Un atelier de trois jours organisé à l'intention d'une quinzaine de cadres en vue du renforcement des capacités de la société civile d'évaluer et d'assurer le suivi de la lutte contre la corruption et de son impact sur le développement économique (2009);
  - ii) Bourses: Trois universitaires, boursiers et stagiaires pour améliorer les capacités nationales sur les questions liées à la gouvernance, renforcer les organisations de la société civile et les institutions publiques;
  - iii) Projets opérationnels sur: Suivi et évaluation des progrès accomplis sur la voie de la bonne gouvernance en Afrique; Renforcement des partenariats en vue d'un processus de développement participatif; Appui au développement des petites et moyennes entreprises en Afrique; Renforcement des capacités des principales institutions publiques de gouvernance et des organisations de la société civile dans les pays qui sortent d'un conflit; Appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

#### Sous-programme 4: Information, science et technologie au service du développement

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 4 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent de la Division de l'information, de la science et de la technologie pour le développement.

**Objectif:** Renforcer et pérenniser une société de l'information en Afrique, et renforcer la capacité d'élaborer, d'adapter et d'appliquer des politiques et programmes judicieux en matière de science et technique.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Amélioration de la capacité des pays africains de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière d'égalité de sexe sans exclusive, visant à utiliser l'information aux fins du développement.	<p>a) Augmentation du nombre de pays ayant élaboré des politiques et des plans de mise en place d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication et d'une infrastructure des données géospatiales.</p> <p><i>Mesure de la performance :</i>            2004-2005: 18            Estimation pour 2006-2007: 26            Objectif pour 2008-2009: 30</p>
b) Amélioration de la disponibilité et de l'utilisation de l'information aux fins du développement, aux niveaux national, régional et sous-régional.	<p>b) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales, notamment de programmes pilotes visant à mettre l'information au service du développement</p> <p><i>Mesure de la performance:</i>            2004-2005: 17            Estimation pour 2006-2007: 24            Objectif pour 2008-2009: 30</p> <p>ii) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités pour mettre en place une économie du savoir aux niveaux national, sous-régional et régional.</p> <p><i>Mesure de la performance:</i>            2004-2005: 17            Estimation pour 2006-2007: 24            Objectif pour 2008-2009: 29</p>
c) Amélioration de la capacité des États membres de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes pour la promotion de la science et de la technique en vue de faire face aux problèmes et priorités de développement de l'Afrique.	<p>c) Augmentation du nombre de pays qui ont formulé et mis en œuvre des politiques et des programmes en matière de science et de technique grâce aux activités de la CEA.</p> <p><i>Mesure de la performance:</i>            2004-2005: 10            Estimation pour 2006-2007: 18            Objectif pour 2008-2009: 26</p>

## Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que: a) Les technologies de l'information et de la communication (TIC) continuent d'être intégrées en priorité dans les politiques de développement gouvernementales; b) Les partenaires maintiennent leur appui avec la participation des principaux acteurs et des parties prenantes aux niveaux national, sous-régional et mondial.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la première session du Comité de l'information, de la science et de la technologie au service du développement (2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapport au Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement (2009);
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts: Systèmes d'innovation scientifiques et technologiques pour le développement de l'Afrique (2008); Comité technique consultatif africain sur la mise en œuvre de l'Initiative «Société de l'information en Afrique» (une en 2008 et l'autre en 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications en série: Tendances en matière d'innovation et de connaissance dans la mise en œuvre des politiques nationales de développement (2008);
  - ii) Publications isolées (4): Cadres juridiques et réglementaires pour l'économie du savoir (2008); mise en œuvre des activités scientifiques et technologiques: l'expérience de la Communauté de l'Afrique de l'Est (2008); rôle de la science et de la technologie dans l'économie du savoir en Afrique (2009); recueil de politiques, d'institutions, de modes de gestion et de pratiques en matière de science et technologie en Afrique (2009);
  - iii) Expositions, visites guidées, conférences: Des expositions seront organisées lors de grandes réunions, à l'intention des décideurs, portant sur l'utilisation des sources et des services d'information (une en 2008 et une autre en 2009);
  - iv) Livrets, fiches, fiches d'information, affiches, dossiers d'information: préparation de notes d'orientation et de rapports de situation sur les questions liées à l'économie du savoir;
  - v) Service fonctionnel de réunions interorganisations: Réunion du Comité de l'information pour le développement sur le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (2009);

- vi) Supports techniques: Création de bases de données spatiales sur les fichiers essentiels et thématiques pour le nœud de la CEA pour l'infrastructure des données géospatiales pour l'Afrique;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
  - i) Formation de groupe (séminaires, ateliers et symposiums): Un séminaire de trois jours à l'intention de près de 25 experts sur les cadres juridiques et réglementaires relatifs à l'économie du savoir (2009) ; un atelier régional de trois jours à l'intention d'environ 15 experts sur les systèmes d'innovation scientifiques et technologiques pour le développement de l'Afrique (2009);
  - ii) Bourses: Cinq chercheurs, boursiers et stagiaires sur le renforcement des capacités nationales pour l'utilisation des TIC, de la science et de la technologie au service du développement socioéconomique;
  - iii) Projets opérationnels: Promotion de la société de l'information en Afrique, l'accent étant mis sur les nouvelles tendances (dont les objectifs du Millénaire pour le développement, les indicateurs, les TIC, l'intégration régionale, les infrastructures, les applications, les cadres juridiques et réglementaires, les questions liées à l'économie numérique, etc.); Création d'un centre de technologies de l'information et de la communication, de la science et de la technologie pour l'Afrique; Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information pour appuyer l'accès des décideurs africains au savoir; Création du Référentiel géodésique africain pour la promotion et l'harmonisation des réseaux géodésiques en Afrique ; Renforcement des capacités scientifiques, technologiques et d'innovation en Afrique pour créer des liens entre la science, la technologie et l'innovation, la recherche et le développement économique.

### Sous-programme 5: Coopération économique et intégration régionale

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 5 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent de la Division du NEPAD et de l'intégration régionale.

**Objectif:** Promouvoir une coopération économique efficace entre les États membres et renforcer le processus de l'intégration régionale en Afrique grâce à des échanges commerciaux intra-africains accrus et à une intégration physique plus poussée, l'accent étant mis sur le développement de l'infrastructure et la mise en valeur des ressources naturelles.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Renforcer les capacités nationales en matière d'élaboration de politiques dans les domaines du commerce intra-africain axé sur le développement et l'intégration régionale ;	<p>a) Augmentation du nombre de pays qui harmonisent leurs politiques touchant à l'intégration régionale conformément aux conventions et aux protocoles adoptés;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 3 Estimation pour 2006-2007: 6 Objectif pour 2008-2009: 8</p>
b) Accroître la capacité des pays d'adopter des politiques et de mettre en œuvre des programmes visant à développer l'infrastructure et à mettre en valeur les ressources naturelles, ainsi que d'autres biens publics régionaux, dans le but de favoriser le commerce intrarégional et l'intégration régionale	<p>b) Augmentation du nombre de politiques et de programmes adoptés et mis en œuvre par les pays africains et les communautés économiques régionales pour renforcer et développer l'infrastructure et mettre en valeur les ressources naturelles, ainsi que d'autres biens publics régionaux</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005 : 15 Estimation pour 2006-2007 : 20 Objectif pour 2008-2009 : 25</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les États membres et les communautés économiques régionales soient déterminés à respecter leurs obligations contenues dans l'Acte constitutif de l'Union africaine; b) Les réformes institutionnelles et de politique générale soient menées avec constance; c) Les autres organismes des Nations Unies et parties prenantes apportent leur appui à la mise en œuvre du NEPAD, notamment sa composante infrastructurelle.

### Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Service fonctionnel de la sixième session du Comité du commerce et de l'intégration régionale (2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Deux rapports au Comité du commerce et de l'intégration régionale sur les progrès concernant le commerce intra-africain, la mise en œuvre de l'intégration régionale et des politiques et programmes de transport;
  - iii) Assistance aux organes intergouvernementaux: Service fonctionnel de la Réunion annuelle de coordination des groupes UN Water/Africa et UN-Energy/Africa (une en 2008 et une autre en 2009).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/compte extrabudgétaire) :
- i) Publications en série: L'état de l'intégration régionale en Afrique (2009); Africa Water Development Report (2008);
  - ii) Publications isolées (3): Examen quinquennal du Plan d'action à court terme du NEPAD: état de développement énergétique et des transports en Afrique (2009), état de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro dans les pays choisis (2008), renforcement de la sécurité routière en Afrique: enseignements tirés des meilleures pratiques (2009);
  - iii) Manifestation spéciale: Conférence sur l'investissement dans l'infrastructure et la mise en valeur des ressources naturelles en Afrique (2009).
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
- i) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques): Un séminaire de trois jours à l'intention de près de 25 experts sur les initiatives de développement à caractère spatial ou liées aux corridors (2008);
  - ii) Bourses: Cinq chercheurs, boursiers et stagiaires sur le renforcement des capacités nationales en matière d'intégration régionale, d'infrastructure et de mise en valeur des ressources naturelles;
  - iii) Projets opérationnels: Codes de déontologie, directives, et normes en Afrique concernant la gestion des ressources naturelles, prise en compte de l'intégration régionale aux niveaux national et sous-régional, l'accent étant mis sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et projets concrets, et l'appui au NEPAD; promotion du commerce intra-africain (zones de libre-échange et unions douanières), observatoire de l'intégration régionale en Afrique, mise en œuvre du Programme pour les transports en Afrique subsaharienne (SSATP), mise sur pied d'un mécanisme pour améliorer l'accès aux énergies rurales en Afrique, création nœuds nationaux du Réseau d'information africain sur les ressources en eau en Afrique.

## Sous-programme 6: Parité et participation des femmes au développement

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 6 du programme 14 du plan-programme et ordre de priorité pour la période biennale 2008-2009, relèvent du Centre africain pour le genre et le développement social.

**Objectif:** Contribuer à la promotion de la femme et à l'égalité des sexes dans les États membres

Réalisations escomptées	Indicateurs réalisation
a) Prise en compte plus systématique de l'égalité des sexes dans les politiques, les programmes et les stratégies de réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire.	a) Augmentation du nombre de pays qui tiennent compte de l'égalité des sexes dans leurs politiques et programmes  <i>Mesure de la performance:</i> 2004-2005 : 0 Estimation pour 2006-2007 : 19 Objectif pour 2008-2009 : 20
b) Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des résolutions, des conventions, des instruments et des protocoles régionaux et mondiaux sur les droits fondamentaux des femmes.	b) Augmentation du nombre de pays qui adoptent des politiques en vue de mettre en œuvre les résolutions, les conventions, les instruments et les protocoles régionaux et mondiaux sur les droits fondamentaux des femmes  <i>Mesure de la performance:</i> 2004-2005: 0 Estimation pour 2006-2007: 10 Objectif pour 2008-2009: 15

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) L'engagement soit pris au plan politique par les États membres d'atteindre l'égalité des sexes comme condition préalable au développement économique et social en Afrique; b) Les instruments, conventions et protocoles régionaux et internationaux, sur l'amélioration de la condition de la femme et l'égalité des sexes, soient effectivement mis en œuvre; c) Les politiques gouvernementales en matière de développement commencent à accorder la priorité à l'égalité de sexes et à la prise en compte de la parité; d) Les différents partenaires apportent leur appui aux niveaux national et international.

### Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la sixième session du Comité «Femmes et développement» (2008);

- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapports sur l'état de la mise en œuvre du suivi de Beijing + 10 (2008), rapport d'étape sur les droits fondamentaux de la femme en Afrique (2008), rapport sur l'inégalité des sexes dans les secteurs socioéconomique et politique;
  - iii) Deux réunions de groupes spéciaux d'experts: Examen des instruments pour le renforcement de la collecte de données sur l'égalité de sexe et de données ventilées par sexe (2008), méthodologie de collecte de données sur les violences sexuelles (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
- i) Publications en série: Rapport sur les femmes en Afrique (2009); recueil de meilleures pratiques en matière d'intégration de l'égalité de sexe (un en 2008 et un autre en 2009);
  - ii) Publications isolées (5): Renforcement des capacités des femmes afin qu'elles puissent contribuer au commerce intra-africain et en tirer profit (2008); Collecte de données sur l'égalité des sexes et les données ventilées par sexe (2009); Répondre aux préoccupations des femmes: analyse des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays sortant d'un conflit (2008); Méthodologie de collecte de données sur les violences sexuelles (2009); Intégration de la parité dans le travail de la CEA: analyse de l'impact au niveau des États membres (2009);
  - iii) Supports techniques: Réseau électronique des institutions féminines africaines pour le partage d'informations et le plaidoyer pour l'égalité des sexes aux niveaux national et régional;
  - iv) Service fonctionnel de la Conférence ministérielle sur l'examen régional préparatoire à Beijing+20;
  - v) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Contribution aux rapports et bases de données sur les questions liées à l'égalité de sexes et à la participation de la femme au développement par le biais du groupe du Comité exécutif pour les affaires sociales chargé de l'égalité des sexes et de la participation des femmes au développement.
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)
- i) Bourses: Trois chercheurs, boursiers et stagiaires sur le renforcement des capacités nationales en matière de parité et de participation des femmes au développement;
  - ii) Projets opérationnels: Intégration de l'égalité des sexes dans les politiques, programmes et stratégies nationales, mise en œuvre et suivi des résolutions, conventions, instruments et protocoles régionaux et internationaux sur les droits fondamentaux de la femme, renforcement des capacités des États membres en matière de supervision et de rédaction de rapports intérimaires dans le cadre de la réalisation des OMD et de l'égalité des sexes dans les différentes sous-régions.

## Sous-programme 7: Activités sous-régionales pour le développement

### Composante 1: Activités sous-régionales en Afrique du Nord

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur la composante 1 du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord. Le Bureau, qui est situé à Rabat (Maroc) couvre les sept pays suivants: Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie.

**Objectif:** Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale par des activités opérationnelles ciblées sur les priorités spécifiques des cinq sous-régions dans le cadre général du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Renforcement de la capacité des États membres, de l'Union du Maghreb uni (UMA), de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) et des autres organisations intergouvernementales et de la société civile de formuler et d'harmoniser les politiques macroéconomiques et sectorielles visant à répondre aux priorités de développement sous-régional en Afrique du Nord, notamment la gestion et l'utilisation des ressources en eau, l'emploi et la création d'emplois, le commerce (le commerce intrarégional et mondial) ; le développement des technologies de l'information et de la communication ;	<p>a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires en Afrique du Nord;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 2 Estimation pour 2006-2007: 5 Objectif pour 2008-2009: 9</p> <p>ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des projets de formation</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 30 Estimation pour 2006-2007: 40 Objectif pour 2008-2009: 60</p>
b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les initiatives de politique générale, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes d'intégration régionale ;	b) i) Augmentation du nombre d'actions menées en commun avec les principaux partenaires aux niveaux sous-régional et national, notamment par les équipes de pays des Nations Unies

	<p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005 : 8 Estimation pour 2006-2007 : 12 Objectif pour 2008-2009 : 14</p> <p>ii) Renforcement de la diffusion des connaissances, notamment les publications-phares, les études déterminées par la demande et les documents d'orientation;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 5 Estimation pour 2006-2007: 7 Objectif pour 2008-2009: 9</p> <p>iii) Augmentation de la contribution des États membres aux bases de données de la Commission et vice-versa;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005 : 2 Estimation pour 2006-2007 : 3 Objectif pour 2008-2009 : 7</p>
<p>c) Renforcement du rôle des institutions intergouvernementales au niveau sous-régional par l'amélioration des réseaux entre les principales parties prenantes au programme de développement sous-régional, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres entités sous-régionales</p>	<p>c) Augmenter la diffusion des rapports de réunions et conférences importantes, notamment les sessions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique du Nord et de la Commission/Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> 2004-2005: 8 Estimation pour 2006-2007: 10 Objectif pour 2008-2009: 12</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les États membres appliquent effectivement les mesures de politique générale et les arrangements institutionnels convenus; b) Les États membres appuient sans réserve les principes fondamentaux du NEPAD et les Objectifs du Millénaire pour le développement et les traduisent en programmes de développement nationaux; c) Les communautés économiques régionales apportent leur appui au NEPAD et soient disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par une programmation conjointe et d) Des ressources financières suffisantes soient mises à la

disposition de la Commission pour lui permettre de mener ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront exécutés:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la réunion ministérielle annuelle du Bureau sous-régional en Afrique du Nord (une en 2008 et une autre en 2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapports de la réunion ministérielle annuelles du Bureau sous-régional en Afrique du Nord sur l'évolution de la situation économique et sociale en Afrique du Nord, mesure des progrès accomplis (un en 2008 et un autre en 2009), rapport d'activité sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2008 et un autre en 2009), rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord pour la période 2006-2007 (2008), projet de plan-programme pour la période biennale 2010-2011 du Bureau sous-régional en Afrique du Nord (2009);
  - iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts: Les défis qui se posent aux petites et moyennes entreprises et industries en Afrique du Nord (2008), évaluation des programmes pluriannuels du Bureau sous-régional en Afrique du Nord et de l'Union du Maghreb arabe (UMA ; 2009), éducation et renforcement des capacités pour la création d'emplois (2009), promotion de la recherche - développement en Afrique du Nord (2008);
  - iv) Autres groupes spéciaux d'experts: Réunions annuelles consultatives des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du Secrétariat du NEPAD et des autres institutions sur la mise en œuvre des programmes du NEPAD dans la sous-région (une en 2008 et une autre en 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications isolées (3): Développement des petites et moyennes entreprises et industries en Afrique du Nord (2008), stimuler la capacité de production grâce à la recherche - développement en Afrique du Nord (2008), plan d'action pour l'éducation et le renforcement des capacités en vue de création d'emplois en Afrique du Nord dans le cadre du programme pluriannuel du Bureau sous-régional en Afrique du Nord et de l'UMA (2009);
  - ii) Manifestation spéciale: Forum pour le développement de l'Afrique du Nord (2009);

- iii) Livrets, fiches, fiches d'information, affiches, dossiers d'information: Prospectus conjoint de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord sur l'intégration en Afrique du Nord (un en 2008 et un autre en 2009);
  - iv) Supports techniques: Site Internet sur les services consultatifs disponibles ; notes d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique du Nord, y compris d'autres initiatives sous-régionales;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources compte extrabudgétaires):
- i) Services consultatifs: Dix missions de services consultatifs à la demande des États membres, de l'UMA, du CEN-SAD et des autres organisations sous-régionales et intergouvernementales sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration régionale et à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique du Nord;
  - ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et symposiums): Un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts sur l'intégration des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) dans les politiques nationales (2009), un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 1993 en Afrique du Nord (2008);
  - iii) Projets opérationnels: Renforcement institutionnel de l'Union du Maghreb arabe, observatoire pour l'intégration régionale en Afrique du Nord, relever les défis du développement durable en Afrique du Nord, harmonisation des politiques visant à renforcer l'économie du savoir en Afrique du Nord.

## Composante 2: activités sous-régionales pour le développement de l'Afrique de l'Ouest

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur la composante 2 du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2006-2007, relèvent du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest. Ce Bureau est situé à Niamey (Niger) et couvre les quinze pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

**Objectif:** Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration en assurant le rôle de chef de file dans la mise en œuvre des activités opérationnelles en ce qui concerne les priorités spécifiques de chacune des cinq régions, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Renforcement de la capacité des États membres, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), des organisations intergouvernementales et de celles de la société civile en vue de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et des programmes sur des questions portant sur la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement, le développement du secteur privé, la promotion de l'investissement, l'emploi et la réduction de la pauvreté ainsi que sur la reconstruction après les conflits, la reprise et le développement	<p>d) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 3 Estimation pour 2006-2007: 4 Objectif pour 2008-2009: 6</p> <p>ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des projets de formation;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 45 Estimation pour 2006-2007: 60 Objectif pour 2008-2009: 75</p>
b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les initiatives de politique générale, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes pluriannuels élaborés en collaboration avec la CEDEAO et aider à la mise en œuvre de ceux en vigueur formulés dans le cadre du NEPAD.	<p>b) i) Augmentation du nombre d'actions menées en commun avec la CEDEAO et des partenaires importants aux niveaux sous-régional et national, notamment par les équipes de pays des Nations Unies;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 2 Estimation pour 2006-2007: 4 Objectif pour 2008-2009: 7</p>

	<p>ii) Augmentation de la diffusion des connaissances, en particulier des publications phares, des études réalisées à la demande et des documents de politique générale</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 10 Estimation pour 2006-2007: 15 Objectif pour 2008-2009: 20</p> <p>iii) Augmentation de la contribution des États membres aux bases de données de la Commission et vice-versa;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 1 Estimation pour 2006-2007: 5 Objectif pour 2008-2009: 12</p>
<p>c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux au niveau sous-régional, grâce à une meilleure coopération entre les principales parties concernées qui participent au programme de développement sous-régional, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres institutions sous-régionales.</p>	<p>c) Accroissement de la diffusion des rapports issus des grandes réunions et conférences, notamment des sessions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest et de la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 1 Estimation pour 2006-2007: 3 Objectif pour 2008-2009: 5</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les États membres appliquent effectivement les mesures de politique générale et les arrangements institutionnels convenus; b) Les États membres appuient sans réserve les principes fondamentaux du NEPAD et les Objectifs du Millénaire pour le développement et les traduisent en programmes de développement nationaux; c) Les communautés économiques régionales apportent leur appui au NEPAD et soient disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par une programmation conjointe; d) Des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de la Commission pour lui permettre de mener ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional.

### Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

- i) Service fonctionnel de la réunion annuelle ministérielle du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest (une en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapports aux sessions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest sur les conditions sociales et économiques, le suivi des progrès réalisés en Afrique de l'Ouest (2008, 2009), les rapports intérimaires sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD) et les autres initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2008 et l'autre en 2009); Le rapport d'évaluation du programme du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest pour la période 2006-2007 (2008); Le projet de plan-programme du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest pour la période biennale 2010-2011 (2009);
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur l'utilisation des résultats de la recherche - développement (R-D) pour appuyer la transformation des systèmes agricoles et le développement du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest (2009), l'évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest (2009), le nouveau défi qui se pose à l'Afrique de l'Ouest dans le domaine du développement (2008);
  - iv) Autres groupes spéciaux d'experts: Les réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du Secrétariat du NEPAD et des institutions des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes du NEPAD dans la sous-région (une en 2008 et l'autre en 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Trois publications isolées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro, un accent particulier étant mis sur la sécurité du transport aérien en Afrique de l'Ouest (2008); L'utilisation de la recherche - développement (R-D) pour appuyer la transformation des systèmes agricoles et le développement du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest, l'accent étant mis en particulier sur les inégalités entre les sexes (2009); Le rapport sur les questions d'actualité identifiées dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional de la CEA et de la CEDEAO (2008);
  - ii) Manifestation spéciale: «Le Forum pour le développement de l'Afrique de l'Ouest: des emplois pour les jeunes» (2009);
  - iii) Brochures, opuscules, fiches, planches murales et dossiers d'information: Brochure Commission de l'Union africaine/Banque africaine de développement/CEA (BSR-AO) sur l'intégration en Afrique de l'Ouest (l'une en 2008 et l'autre en 2009);
  - iv) Supports techniques: Documents et exposés techniques sur la politique budgétaire et le financement du développement économique et social en

Afrique de l'Ouest (2009), la méthode de collecte des données ventilées par sexe pour assurer le suivi des progrès réalisés en vue de la réalisation des OMD (2009), le site Web concernant les informations sur les services consultatifs disponibles, les informations communiquées par voie électronique sur les principales activités du BSR-AO, y compris d'autres initiatives sous-régionales;

- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Services consultatifs: Dix missions de services consultatifs à la demande des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et de celles de la société civile sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration économique régionale et au développement durable;
  - ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques): Un atelier d'une durée de trois jours sera organisé à l'intention d'une quinzaine d'experts en vue d'un échange d'expériences dans les domaines du développement et de la mise en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté (2008); Un atelier de trois jours pour une dizaine d'experts sur l'établissement de partenariats efficaces secteurs public-privé pour les petites et moyennes entreprises (2009);
  - iii) Projets opérationnels: Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et de l'UEMOA, structure de la gestion des informations et des connaissances sur la coopération et l'intégration économique régionales.

### Composante 3: Activités sous-régionales de développement en Afrique centrale

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur la composante 3 du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale. Le Bureau, qui est situé à Yaoundé (Cameroun), couvre les pays 7 suivants: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

**Objectif:** Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale en lançant des activités opérationnelles destinées à réaliser les priorités spécifiques de chacune des cinq sous-régions dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
<p>a) Renforcement de la capacité des États membres, de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), des organisations intergouvernementales et de la société civile de formuler et d'harmoniser les programmes et les politiques macroéconomiques et sectorielles dans les domaines prioritaires de développement sous-régional, notamment la gestion macroéconomique, le transport et le développement des infrastructures, le relèvement, la reprise et le développement après les conflits, la sécurité alimentaire et le développement des technologies de l'information et de la communication.</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires dans la sous-région;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005 : 12 Estimation pour 2006-2007: 14 Objectif pour 2008-2009: 16</p> <p>ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des projets de formation</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005 : 44 Estimation pour 2006-2007 : 64 Objectif pour 2008-2009 : 124</p>
<p>b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les initiatives de politique générale, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes d'intégration sous-régionale en Afrique centrale.</p>	<p>b) i) Augmentation du nombre d'actions menées en commun avec les principaux partenaires aux niveaux sous-régional et national, notamment les équipes de pays des Nations Unies;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005 : 2 Estimation pour 2006-2007 : 9 Objectif pour 2008-2009 : 14</p>

	<p>ii) Renforcement de la diffusion des connaissances, notamment les publications phares, les études déterminées par la demande et les documents d'orientation;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005 : 10 Estimation pour 2006-2007 : 16 Objectif pour 2008-2009 : 20</p> <p>iii) Augmentation de la contribution des États membres aux bases de données de la Commission et vice-versa.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005 : 2 Estimation pour 2006-2007 : 3 Objectif pour 2008-2009 : 4</p>
<p>c) Renforcement du rôle des institutions intergouvernementales au niveau sous-régional par l'amélioration de la concertation entre les principales parties prenantes au programme de développement sous-régional, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres organismes sous-régionaux.</p>	<p>c) Augmentation de la diffusion des rapports des réunions et des conférences importantes, notamment les sessions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique centrale et la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005 : 15 2006-2007 : 16 Objectif pour 2008-2009 : 18</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les États membres appliquent effectivement les mesures de politique générale et les arrangements institutionnels convenus; b) Les États membres appuient sans réserve les principes fondamentaux du NEPAD et les Objectifs du Millénaire pour le développement et les traduisent en programmes de développement nationaux; c) Les communautés économiques régionales apportent leur appui au NEPAD et soient disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par une programmation conjointe; et d) Des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de la Commission pour lui permettre de mener ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la session ministérielle annuelle du Bureau sous-régional en Afrique centrale (une en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapports aux sessions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique centrale sur:
    - i) La situation économique et sociale en Afrique centrale (un en 2008 et l'autre en 2009);
    - ii) Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD) et les autres initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2008 et l'autre en 2009);rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale pour la période 2006-2007 (2008); projet de plan-programme pour la période biennale 2010-2011 du Bureau sous-régional en Afrique centrale (2009);
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts: Plan-cadre sur le transport en Afrique centrale et les ressources financières nécessaires au développement des infrastructures en Afrique centrale (2008); évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional en Afrique centrale, de la CEMAC et de la CEEAC (2009); nouveau défi de développement pour l'Afrique centrale (2008);
  - iv) Autres groupes spéciaux d'experts: Réunions annuelles consultatives des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du Secrétariat du NEPAD et des autres institutions sur la mise en oeuvre des programmes du NEPAD dans la sous-région (l'une en 2008 et l'autre en 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications en série: Les économies des pays d'Afrique centrale (une en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Publications isolées (2): État de la mise en oeuvre du Plan-cadre sur le transport pour l'Afrique centrale : réduire les déficits de financement (2008); rapport sur une question d'actualité identifiée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional en Afrique centrale, de la CEMAC et de la CEEAC (2008);
  - iii) Manifestation spéciale: Forum sur le relèvement, la reprise et le développement après les conflits en Afrique centrale (2008);

- iv) Brochures, opuscules, fiches, fiches d'information, planches murales, dossiers d'information: prospectus Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement et Commission économique pour l'Afrique (Bureau sous-régional en Afrique centrale), prospectus sur l'intégration en Afrique centrale (un en 2008 et l'autre en 2009);
  - v) Support technique: Un Web site Internet sur les services consultatifs disponibles; note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique centrale, notamment les autres initiatives sous-régionales;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Services consultatifs: Dix missions de services consultatifs à la demande des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration régionale et à la mise en œuvre du NEPAD, OMD, du Programme de transport pour l'Afrique sub-saharienne, de la Décision de Yamoussoukro et des autres initiatives spéciales;
  - ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et symposiums): Un atelier de trois jours à l'intention de 15 experts sur les méthodologies à appliquer pour les OMD et la collecte des données ventilées par sexe en Afrique centrale (2009); un atelier de trois jours à l'intention de 30 experts sur la mise en œuvre du Plan d'action de Ouagadougou sur l'emploi (2009); un atelier de trois jours à l'intention de 15 experts sur le cadre juridique et réglementaire concernant les TIC, la science et la technologie (2009);
  - iii) Projets opérationnels: Renforcement institutionnel de la CEMAC et de la CEEAC.

#### Composante 4: Activités sous-régionales de développement en Afrique de l'Est

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur la composante 4 du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est. Le Bureau, qui est situé à Kigali, Rwanda, couvre les pays 13 suivants : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie, Ouganda et République-unie de Tanzanie.

**Objectif:** Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale, en lançant des activités opérationnelles destinées à réaliser les priorités spécifiques de chacune des cinq sous-régions dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Renforcement de la capacité des États membres, du Marché commun pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (COMESA), de la Commission de l'océan Indien, et des autres organisations intergouvernementales et de la société civile de formuler et d'harmoniser les politiques macroéconomiques et sectorielles dans les domaines prioritaires tels que la sécurité alimentaire, la terre et l'environnement, le transport, l'énergie, la mise en valeur des bassins lacustres et fluviaux, la gestion macroéconomique, la parité et l'emploi des jeunes, et le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication	<p>a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires de l'Afrique de la région de l'Afrique de l'Est;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 4 Estimation pour 2006-2007: 6 Objectif pour 2008-2009: 8</p> <p>ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des projets de formation</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 20 Estimation pour 2006-2007: 30 Objectif pour 2008-2009: 45</p>
b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les initiatives de politique générale, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes d'intégration sous-régionale en Afrique de l'Est.	<p>b) i) Augmentation du nombre d'actions menées conjointement par les principaux partenaires aux niveaux sous-régional et national, notamment par les équipes de pays des Nations Unies</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 2</p>

	<p>Estimation pour 2006-2007: 4 Objectif pour 2008-2009: 7</p> <p>ii) Renforcement de la diffusion des connaissances, notamment les publications phares, les études déterminées par la demande et les documents d'orientation;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 4 Estimation pour 2006-2007: 6 Objectif pour 2008-2009: 10</p> <p>iii) Augmentation de la contribution des États membres aux bases de données de la Commission et vice-versa.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 1 Estimation pour 2006-2007: 3 Objectif pour 2008-2009: 8</p>
<p>c) Renforcement du rôle des institutions intergouvernementales au niveau sous-régional par l'amélioration de la concertation entre les principales parties prenantes au programme de développement sous-régional, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres organismes sous-régionaux.</p>	<p>c) Augmentation de la diffusion des rapports des réunions et des conférences importantes du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est et de la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 2 Estimation pour 2006-2007: 5 Objectif pour 2008-2009: 8</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les États membres mettent en œuvre effectivement les mesures de politique générale et les arrangements institutionnels convenus; b) Les États membres appuient sans réserve les principes fondamentaux du NEPAD et les Objectifs du Millénaire pour le développement et les traduisent en programmes de développement nationaux; c) Les communautés économiques régionales apportent leur appui au NEPAD et soient disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par une programmation conjointe; et d) Des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de la Commission pour lui permettre de mener ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la session ministérielle annuelle du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est (un en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : Rapports aux sessions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est sur: la situation économique et sociale en Afrique de l'Est (un en 2008 et l'autre en 2009) ; rapport intérimaire sur la mise en oeuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD) et les autres initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2008 et l'autre en 2009); rapport sur l'exécution des programmes du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est pour la période 2006-2007 (2008); projet de plan-programme pour la période biennale 2010-2011 du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est (2009) ;
  - iii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts : Évaluation des réformes financières en l'Afrique de l'Est (2009); Harmonisation de l'élaboration des politiques nationales de développement et des programmes de TIC visant à renforcer les initiatives d'intégration régionale (2008); Évaluation des programmes pluriannuels du Bureau sous-régional en Afrique centrale, du COMESA, Communauté de l'Afrique orientale/Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) (2009); Nouveau défi de développement pour l'Afrique de l'Est (2008);
  - iv) Autres groupes spéciaux d'experts : Réunions consultatives annuelles des experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du Secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en oeuvre des programmes du NEPAD dans la sous-région (l'un en 2008 et l'autre en 2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications isolées (3): Réformes financières en l'Afrique de l'Est: meilleures pratiques (2009); Harmonisation des politiques nationales de développement et des programmes TIC dans le cadre de l'intégration régionale (2008); Rapport sur une question d'actualité identifiée dans le programme pluriannuel du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est, du COMESA, de la CAE et de l'IGAD (2008);
  - ii) Manifestation spéciale : Système d'échanges d'énergie électrique d'Afrique de l'Est (*Eastern African Power Pool Forum* (2008);

- iii) Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, dossiers d'information: Prospectus Commission de l'Union africaine/Banque africaine de développement/Commission économique pour l'Afrique (Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est), prospectus sur l'intégration en Afrique de l'Est (un en 2008 et l'autre en 2009);
  - iv) Support technique: Site Web sur les services consultatifs disponibles ; note d'information électronique sur les principales activités du Bureau sous-régional de la CEA, notamment les autres initiatives sous-régionales;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Services consultatifs: Dix missions de services consultatifs à la demande des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile sur des questions institutionnelles et sectorielles relatives au renforcement de l'intégration régionale et à la mise en œuvre du NEPAD et; des Initiatives des Grands Lacs en Afrique de l'Est;
  - ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et symposiums): Un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts sur les nouvelles énergies et les énergies renouvelables en Afrique de l'Est (2009); un atelier de trois jours à l'intention de 15 experts sur la mise en œuvre des TIC dans le domaine de la cybergouverance et du commerce électronique (2008); un atelier de trois jours à l'intention de 15 experts sur les stratégies de développement et des plans de mise en place d'une infrastructure nationale de l'information et de la communication (2009).
  - iii) Projets opérationnels: Renforcement institutionnel du COMESA, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE); création d'un centre et d'un réseau de gestion des connaissances.

## Composante 5: Activités sous-régionales pour le développement en Afrique australe

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur la composante 5 du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2006-2007, relèvent du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest. Ce bureau est situé à Lusaka et couvre les 11 pays suivants: l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe

**Objectif:** Renforcer les capacités des États membres en matière d'intégration régionale, en lançant des activités intersectorielles destinées à répondre aux priorités spécifiques de chacune des sous-régions, dans le cadre global du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
<p>a) Amélioration de la capacité des États membres, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes sectoriels et macroéconomiques harmonisés qui ont trait aux questions prioritaires de développement au niveau sous-régional, notamment la sécurité alimentaire ; les échanges commerciaux intra-régionaux, le développement des infrastructures/l'exploitation des ressources minérales; le développement industriel; les questions sexospécifiques, la jeunesse, l'emploi et le VIH/sida;</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre de projets de renforcement des capacités et d'assistance technique à l'intention des États membres, de la SADC, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile dans les domaines prioritaires de la sous-région;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 5 Estimation pour 2006-2007: 8 Objectif pour 2008-2009: 12</p> <p>ii) Augmentation du nombre de bénéficiaires des projets de formation</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 25 Estimation pour 2006-2007: 50 Objectif 2008-2009: 75</p>
<p>b) Renforcement des partenariats aux niveaux sous-régional et national pour soutenir les initiatives de politique générale, l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes pluriannuels avec les principaux partenaires et parties prenantes, y compris la SADC, le Secrétariat du NEPAD et la Banque africaine de développement</p>	<p>b) i) Augmentation du nombre d'actions menées en commun avec des partenaires de poids aux niveaux sous-régional et national, notamment par les équipes de pays des Nations Unies</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 1 Estimation pour 2006-2007: 2 Objectif pour 2008-2009: 4</p> <p>ii) Augmentation de la diffusion des connaissances, en particulier des publications phares, des études réalisées à la</p>

	<p>demande et des documents de politique générale;</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 15 Estimation pour 2006-2007: 50 Objectif pour 2008-2009: 100</p>
<p>c) Renforcement du rôle des mécanismes intergouvernementaux au niveau sous régional, grâce à une meilleure coopération entre les principales parties concernées qui participent au programme de développement sous-régional, notamment les États membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et d'autres institutions sous-régionales.</p>	<p>c) Augmentation de la diffusion des rapports issus des grandes réunions et conférences, notamment des réunions ministérielles annuelles du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest et de la Conférence annuelle des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA.</p> <p><i>Mesure de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 2 Estimation pour 2006-2007: 6 Objectif pour 2008-2009: 8</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) les États membres appliquent effectivement les mesures de politique générale et les arrangements institutionnels convenus; b) les États membres appuient sans réserve les principes fondamentaux du NEPAD et les Objectifs du Millénaire pour le développement et les traduisent en programmes de développement nationaux; c) les communautés économiques régionales apportent leur appui au NEPAD et soient disposées à renforcer leur coopération avec les bureaux sous-régionaux de la CEA par une programmation conjointe ; d) des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de la Commission pour lui permettre de mener ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional..

### Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la session ministérielle annuelle du Bureau sous-régional en Afrique australe (l'un en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports à la session ministérielle annuelle du Bureau sous-régional en Afrique australe sur: les conditions sociales et économiques ; le suivi des progrès réalisés en Afrique australe (l'un en 2008, l'autre en 2009); le rapport intérimaire sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD,

les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD) et les autres initiatives spéciales dans la sous-région (l'un en 2008 et l'autre en 2009); le rapport d'évaluation du programme du Bureau sous-régional en Afrique australe pour la période 2006-2007 (2008); le projet de plan-programme du Bureau sous-régional en Afrique australe pour la période biennale 2010-2011 (2009);

- iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur: la gouvernance des institutions financières de la sous-région (2009); l'évaluation du programme pluriannuel du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe et de la SADC/COMESA (2009); les nouveaux défis que doit l'Afrique australe dans le domaine du développement (2008);
- iv) Autres groupes spéciaux d'experts: les réunions consultatives annuelles d'experts des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, du Secrétariat du NEPAD et des organismes des Nations Unies sur la mise en œuvre des programmes du NEPAD dans la sous-région (l'une en 2008 et l'autre en 2009);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Deux publications isolées sur la gouvernance des institutions financières en Afrique australe (2009) ; le rapport sur une question d'actualité identifiée dans le programme multiannuel du Bureau sous-régional en Afrique australe, de la SADC et du COMESA (2008);
- ii) Manifestation spéciale: Le Forum pour encourager la mise en œuvre du plan stratégique indicatif de développement régional et de l'organe directeur pour la paix et la sécurité dans la région de la SADC (2009);
- iii) Brochures, opuscules, fiches, affiches murales et dossiers d'information: Note d'information conjointe Commission de l'Union africaine/Banque africaine de développement/CEA (BSR-AA) sur l'intégration en Afrique australe (l'une en 2008 et l'autre en 2009);
- iv) Supports techniques: le site Web d'informations sur les activités du Bureau sous-régional en Afrique australe, qui sert également de centre de gestion du savoir pour les services consultatifs assurés par le système des Nations Unies ; les informations communiquées par voie électronique sur les principales activités du BSR-AA, ainsi que d'autres initiatives sous-régionales;

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Services consultatifs: dix missions de services consultatifs à la demande des États membres, de la SADC, du COMESA, des organisations intergouvernementales et de celles de la société civile sur des questions de développement prioritaires, notamment celles liées à la sexospécificité, aux échanges commerciaux, aux infrastructures, aux mines et au développement de la statistique relatives au renforcement de l'intégration économique

régionale et à la mise en œuvre du NEPAD en Afrique australe ainsi qu'au renforcement des institutions;

- ii) Formation de groupe (séminaires, ateliers et colloques) : un atelier d'une durée de trois jours à l'intention de 20 experts sur la gestion des ressources en eau partagée (2008) ; un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts sur les PME et le développement des industries extractives (2009) ; un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts sur l'appui aux institutions financières de développement en vue du développement des infrastructures au sein de la SADC et du COMESA (2009) ; un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts pour le développement du secteur agro-industriel en Afrique australe (2009) ; un atelier de trois jours à l'intention de 20 experts sur l'impact des migrations des populations sur l'intégration dans les régions de la SADC et du COMESA (2008);
- iii) Projets opérationnels: le renforcement des capacités institutionnelles de la SADC et du COMESA; le projet sous-régional destiné à permettre l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative e-SADC.

## Sous-programme 8: Planification et administration du développement

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur la composante 5 du sous-programme 7 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent de l'Institut africain de développement économique et de planification.

**Objectif:** Renforcer les capacités nationales et régionales en vue de formuler et d'appliquer des politiques de développement et des stratégies de gestion économique.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Renforcer les compétences techniques et analytiques des spécialistes des secteurs public et privé, qui exercent les fonctions essentielles de planification et de gestion des stratégies économiques au sein des États membres	<p>a) Au plan national, augmentation du nombre d'experts capables de concevoir des instruments politiques en utilisant les compétences analytiques, les méthodes et les outils présentés dans les cours et dans les documents de sensibilisation de l'Institut africain de développement économique et de planification;</p> <p><i>Mesure de la performance</i>            Chiffre initial pour 2004-2005: 225            Estimation pour 2006-2007: 260            Objectif pour 2008-2009: 280</p>

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que : a) les États membres continuent d'appuyer sans réserve les efforts déployés par l'Institut pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans les domaines de la planification, de la politique et de la gestion économique ; b) l'Institut dispose, de manière ininterrompue, de ressources suffisantes.

### Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts:
  - i) Service fonctionnel de deux sessions du Conseil d'administration de l'IDEP (l'une en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: quatre rapports au Conseil d'administration de l'IDEP(2)) (deux en 2008 et deux en 2009);
- b) Autres activités de fond:
  - i) Publications en série: deux études de cas sur les pratiques optimales en vue d'accroître le rôle de l'État dans les affaires publiques (l'une en 2008 et l'autre en 2009);

- ii) Trois publications isolées: manuels/monographies pour la formation sur des sujets choisis, dans le but de promouvoir l'intégration régionale pour appuyer la mise en œuvre du programme du NEPAD, pour aider les pays africains à répondre aux besoins spéciaux du continent et trouver des solutions aux nouveaux problèmes qui se posent au niveau mondial;
  - iii) Supports électronique, audio and vidéo: CD-ROM sur les principales questions d'actualité du sous-programme (l'une en 2008 et l'autre en 2009);
  - iv) Expositions, visites guidées, conférences: programme annuel de conférences publiques sur la politique et la gestion économique (l'un en 2008 et l'autre en 2009);
  - v) Brochures, opuscules, fiches, affiches murales et dossiers d'information: *Bulletin de l'IDEP* sur les questions économiques récurrentes et nouvelles – 6 numéros en moyenne pendant la période biennale (un bulletin en 2008 et un autre en 2009);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques): cours international sur des questions précises, notamment sur les réformes économiques et la gestion stratégique de l'appareil d'État (deux pour chacune des années de la période biennale); programme de maîtrise: deux groupes de 40 stagiaires sur la politique et la gestion économiques (l'un en 2008 et l'autre en 2009); programme de troisième cycle à l'intention des fonctionnaires et des agents du secteur public/privé africains dans des domaines tels que la gestion de la dette, la gestion macroéconomique, l'élaboration, la gestion et l'évaluation des programmes de développement et des activités dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD (l'un pour chacune des années de la période biennale); 12 cours de courte durée à l'intention de 240 stagiaires sur des sujets choisis, en vue de promouvoir et de renforcer les programmes d'intégration régionale, de réaliser les OMD et de relever les défis de la mondialisation;
  - ii) Bourses et subventions: quatre bourses pour la participation au programme de maîtrise en politique et en gestion économiques.

## Sous-programme 9: Statistiques

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 9 du sous-programme du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009 relèvent du Centre africain pour la statistique (CAS).

**Objectif:** Améliorer la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales essentielles, notamment les indicateurs de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux normes et pratiques optimales convenues à l'échelle internationale, et promouvoir la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique.

Réalizations escomptées	Indicateurs de réalisation
<p>a) Renforcement des capacités statistiques des États membres en vue d'améliorer la gestion économique et de surveiller les progrès vers la réalisation des objectifs de développement convenus aux niveaux national et international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences organisées sous l'égide des Nations Unies et dans les accords internationaux depuis 1992;</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre d'organismes de statistique qui recueillent les données minimales requises et se conforment au système de comptabilité nationale de 1993;</p> <p style="text-align: center;"><i>Évaluation de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 22 Estimation pour 2006-2007: 26 Objectif pour 2008-2009: 30</p> <p>ii) Augmentation du nombre de pays qui ont adopté et mis en œuvre la stratégie nationale pour le développement des statistiques;</p> <p style="text-align: center;"><i>Évaluation de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 0 Estimation pour 2006-2007: 3 Objectif pour 2008-2009: 29</p>
<p>b) Renforcement de la capacité de collecter des statistiques ventilées par sexe et tenant compte des sexospécificités dans les groupes socioéconomiques;</p>	<p>b) Augmentation du pourcentage de participants et de parties prenantes aux ateliers et séminaires organisés par la CEA qui indiquent avoir amélioré leurs connaissances en matière de collecte et d'utilisation de statistiques ventilées par sexe et tenant compte des sexospécificités.</p> <p style="text-align: center;"><i>Évaluation de la performance</i> <i>Pourcentage</i> initial pour 2004-2005: 11% Estimation pour 2006-2007: 19% Objectif pour 2008-2009: 28%</p>

## **Facteurs externes**

Les activités d'appui du Centre africain pour la statistique (ACS) aux États membre devraient permettre d'atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: i) les États membres et leurs systèmes de statistique mettent en place les ressources humaines et financiers nécessaires pour les opérations statistiques, notamment les recensements, les enquêtes et les comptes nationaux, les hauts responsables au niveau des pays soutiennent les stratégies nationales pour le développement des statistiques ; les partenaires, notamment la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les autres organisations régionales et sous-régionales, coopèrent entièrement en ce qui concerne l'harmonisation et la coordination des activités statistiques et soutiennent le rôle de premier plan de la CEA en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre stratégique régional de référence.

## **Produits**

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la première session du Comité de statistique (StatCom) (2008);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports intérimaires du Comité de statistique: coordination et harmonisation des statistiques en Afrique, mise en œuvre des activités de renforcement des capacités statistiques en Afrique;
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts: planification du recensement et énumération pour le Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010 (2008); traitement, analyse et diffusion des données du recensement de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 (2009); Conseil consultatif sur la statistique en Afrique (ABSA) (2009);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications en série: Annuaire statistique de l'Afrique (l'un en 2008 et l'autre en 2009);
  - ii) Publications isolées (2): manuel sur la planification du recensement et l'énumération (2008); manuel sur la planification et le traitement, l'analyse et la diffusion des données du recensement (2009);
  - iii) Brochures, opuscules, fiches d'information, affiches murales, dossiers d'information: matériel de promotion pour la Journée africaine de la statistique, notamment les affiches, les communiqués de presse, les dossiers documentaires sur support audio, vidéo et DVD (l'une en 2008 et l'autre en 2009);

- iv) Manifestation spéciale: Journée africaine de la statistique (l'une en 2008 et l'autre en 2009); Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV) (l'un en 2008 et l'autre en 2009);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
  - i) Formation de groupe (séminaires, ateliers et symposiums): Deux ateliers de quatre jours à l'intention de 15 experts environ sur la planification du recensement et l'énumération pour le Programme régional de recensement de la population et de l'habitat de 2010 (RPHC), un en français en 2008 et l'autre en anglais en 2009; deux ateliers de quatre jours à l'intention de 15 experts environ sur le traitement, l'analyse et la diffusion des données du Programme régional de recensement de 2010 (un en anglais en 2008 et l'autre en français en 2009), un séminaire de trois jours à l'intention de 25 experts environ sur la formation statistique pour l'élaboration et l'harmonisation des programmes (2008), un symposium africain de sur le développement de la statistique (ASSD) cinq jours à l'intention de 25 experts environ (2008);
  - ii) Bourses: Cinq chercheurs, boursiers et stagiaires sur le renforcement des capacités statistiques des États membres et des CER;
  - iii) Projets opérationnels: Renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques et régionales de développer et de recueillir des données ventilées par sexe et les comptes satellites des sexes spécifiques tirés des enquêtes sur les ménages, des recensements démographiques et des comptes nationaux, harmonisation et coordination statistique en tenant compte de la parité, en application quant les normes et classifications internationales, l'appui aux États membres dans la conception et la mise en œuvre des stratégies nationales pour l'élaboration des stratégies, ainsi que le développement et la gestion des bases de données pour l'évaluation des progrès vers les OMD.

### Sous-programme 10: Développement social

Les activités prévues au titre de ce sous-programme, fondées sur le sous-programme 10 du programme 14 du plan-programme pour la période biennale 2008-2009, relèvent du Centre africain pour le genre et le développement social (CAGEDS).

**Objectif:** Renforcer la capacité des institutions des États membres de formuler des politiques et programmes de réduction de la pauvreté, de fournir des services sociaux équitables et d'intégrer la dimension sociale dans le processus de développement, conformément aux objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées	Indicateurs de réalisation
a) Amélioration de la capacité des États membres d'élaborer, d'exécuter et de superviser des stratégies de réduction de la pauvreté conformément aux objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les priorités du NEPAD;	a) Accroissement du nombre de pays qui se basent, dans leurs politiques et programmes nationaux de développement, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté, sur les Objectifs du Millénaire pour le développement;  <i>Évaluation de la performance</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 0 Estimation pour 2006-2007: 5 Objectif pour 2008-2009 : 10
b) Augmenter les capacités nationales d'intégrer les dimensions sociales dans tous les secteurs de développement, notamment, les préoccupations et les besoins des groupes vulnérables de la population relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement.	b) Augmenter le nombre de pays qui ont élaboré des plans et possibilités d'options répondant aux préoccupations des populations et aux Objectifs du Millénaire pour le développement pertinents.  <i>Évaluation de la performance:</i> Chiffre initial pour 2004-2005: 38 Estimation pour 2006-2007: 43 Objectif pour 2008-2009: 48

### Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées, à condition que: a) Les décideurs et responsables s'engagent à trouver des solutions aux problèmes de développement humain et social; (b) Les États membres s'engagent à appliquer les conclusions des accords régionaux et internationaux sur l'emploi, la population, la santé, la migration internationale et les autres domaines d'action sociale (c) Les pouvoirs publics apportent leur soutien et se mobilisent en faveur de la réduction de la pauvreté, de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; et (d) Les partenaires de développement apportent l'appui nécessaire.

## Produits

Au cours de la période biennale 2008-2009, les produits suivants seront fournis:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'experts (budget ordinaire):
  - i) Service fonctionnel de la première session du Comité du développement humain et social (2008);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: Rapport du Comité du développement humain et social sur le développement social récemment en Afrique (2008), rapport intérimaire annuel sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique (2008, 2009), rapport intérimaire sur la Conférence internationale sur la population et le développement + 15 (2008);
  - iii) Cinq réunions de groupes spéciaux d'experts: Opportunités d'emploi pour les jeunes en Afrique (2009), évaluation et suivi des progrès dans le domaine du développement humain et social dans les pays africains (2008, 2009), réunion régionale d'évaluation des progrès vers la réalisation des OMD dans les pays africains (2009), rôle des juridictions sous-régionales dans la réalisation des OMD en Afrique (2008);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
  - i) Publications en série: rapport sur le développement humain et social en Afrique (2009); Rapport sur les migrations internationales (2008); Rapport sur les possibilités d'emploi des jeunes en Afrique (2009);
  - ii) Publications isolées (5): Interventions pour réaliser les OMD concernant la santé en Afrique (2008), amélioration de l'accès aux services sociaux de base: l'expérience des PMA africains (2009), cartographie de la pauvreté et Atlas des OMD (2009); le rôle des juridictions sous-nationales dans la réalisation des OMD en Afrique (2008), rapport d'examen régional pour l'Afrique - Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) +10 (2009);
  - iii) Soutien fonctionnel à la Conférence des ministres sur la Déclaration de Dakar/Ngor et la Conférence internationale sur la population et le développement (2009).
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
  - i) Bourses: Cinq chercheurs, boursiers et stagiaires sur le renforcement des capacités en matière de lutte contre la pauvreté, des politiques sociales, de population et l'analyse des résultats des recensements de la population et de l'habitation;

- ii) Projets opérationnels: Renforcement du partage des connaissances sur les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), grâce au Groupe de réflexion sur les SRP/OMD de la CEA; Réseau de connaissances pour produire, gérer et partager les informations sur le VIH/sida, en utilisant s'appuyant sur les priorités établies et les activités menées par la CEA, l'UA et les autres partenaires (Programme de traitement accéléré); Création d'un réseau régional africain sur l'emploi pour permettre l'échange de données d'expérience sur les questions d'emploi; Renforcement de l'intégration des questions de politique sociale et de démographie dans la planification du développement.